

# La tribune des utilisateurs

**A**fin de recueillir les premières réactions des utilisateurs des services de l'ABES au nouveau projet d'établissement, Arabesques a interrogé **Sophie Mazens**, présidente de l'AURA, et **Dominique Wolf**, présidente de l'ADBU.

**D'après l'enquête menée en 2011 par l'AURA auprès de ses adhérents, il ressort qu'une des préoccupations principales de la profession est le signalement des ressources électroniques. Considérez-vous que le projet d'établissement 2012-2015 apporte des réponses aux besoins exprimés par vos membres ?**

**AURA :** Les utilisateurs sont confrontés au quotidien à l'adaptation des outils actuels (le SUDOC principalement) pour la description des ressources électroniques. À terme, l'évolution pressentie est un catalogage automatisé, lié aux récupérations des métadonnées. Le projet d'établissement de l'ABES, après avoir posé ce constat, propose des pistes de travail sur un nouveau catalogue, partagé nationalement, qui décrirait et localiserait les ressources électroniques des bibliothèques partenaires. Les obstacles à lever sont encore nombreux et posent, entre autres, la problématique de la redéfinition des missions nationales de l'ABES et ses conséquences sur le travail de signalement des établissements. En attendant, chaque bibliothèque « bricole », les solutions allant du catalogage traditionnel des ressources numériques sur le SUDOC à des tentatives de récupération des métadonnées des éditeurs, dans le souci de fournir un accès le plus fiable et complet possible aux usagers. Le projet d'établissement préfigure des orientations à moyen et long termes. Or, les établissements sont plongés au quotidien dans les problèmes de description des ressources numériques. Il apporte des réponses, mais pas pour un avenir immédiat. Il me semble que l'ABES ne dispose pas de solutions d'évolution simples et « clé en main » pour résoudre les problèmes actuels. Il est essentiel d'entretenir une réflexion et un échange d'expériences sur les solutions trouvées au sein des établissements : c'est le sens de l'organisation de la journée d'étude de l'AURA, le 16 janvier 2012, qui aura pour thème « Signaler les ressources numériques ».

**ADBU :** Le basculement total vers l'électronique ne sera peut-être pas consommé d'ici 10 ans. Il est probable que l'IST conservera encore longtemps un visage hybride nécessitant de doter rapidement les établissements d'outils qui traitent indifféremment les objets physiques et virtuels. Les SIGB ont tardé à prendre la mesure de cette évolution (incapacité de produire un ERMS dans les fonctionnalités de base, inadéquation des formats de catalogage pour la description des ressources numériques), ce qui conduit aujourd'hui à une balkanisation des ressources documentaires, nuisible tant aux services documentaires qu'aux utilisateurs finaux. Je doute que, dans son état actuel, le projet d'établissement apporte des solutions opérationnelles. La réflexion autour d'un SGB national et l'apport des expertises venues du projet ISTEDEV devraient contribuer à apporter ces réponses.

La question sensible des évolutions des métiers du signalement devra aussi être prise en compte. En effet, un aspect du changement concerne le traitement des métadonnées. Produire des métadonnées de qualité et exploitables coûte cher (temps de travail) et demande des compétences. Il est probable que, à moyen terme, les éditeurs fassent davantage payer les métadonnées et l'enrichissement du contenu (« article du futur » ou assimilé) que le contenu lui-même, entre autres sous la pression de l'Open Access. Il sera alors essentiel d'accroître notre expertise sur les métadonnées pour éviter un nouveau monopole coûteux. Il faut dès maintenant travailler sur la synergie entre les établissements, les outils de l'ABES et les archives ouvertes, comme HAL, pour rendre nos systèmes interopérables entre eux et avec le reste du web, et mettre en place un circuit de production et d'enrichissement des métadonnées cohérent.

**Dans ce projet d'établissement, la nécessité de mutualisation est souvent évoquée. Quelles seraient les recommandations de votre association en la matière ?**

**AURA :** Les utilisateurs attendent de l'ABES des projets et des réalisations qui vont dans le sens d'une simplification du travail sur les données. Les bibliothèques souhaitent se consacrer au public, avec un objectif fort d'offre de services, dont évidemment l'accès sur place et à distance des collections qu'elles proposent. Alors, oui à la mutualisation ! Mais celle-ci passe aussi par la reconnaissance et le renforcement des réseaux existants : l'AURA aura à cœur de veiller à la circulation de l'information entre l'agence et les groupes de travail existants autour des logiciels proposés par l'ABES. L'information bibliographique se construit et se partage ensemble au quotidien, entre agence et établissements, et pas uniquement sur les projets futurs. Les réseaux entre l'ABES et ses utilisateurs doivent évoluer mais non disparaître : aussi, l'AURA a demandé à l'ABES d'enrichir son projet d'établissement sur les sujets de communication, de formation, de « réseautage » avec les utilisateurs actuels des services. C'est une condition essentielle, à mes yeux, pour une gestion du changement réussie.

**ADBU :** L'émergence des comparaisons internationales et la mise en concurrence de fait entre établissements d'enseignement supérieur et de recherche à l'échelle mondiale, à travers la montée en puissance des classements, impose de renforcer les partenariats à l'intérieur des réseaux nationaux et entre opérateurs reconnus au sein de l'IST en France. Le projet d'établissement pointe des enjeux (autorités pour les archives scientifiques, fourniture à distance de documents, etc.), mais manque dans l'immédiat de précisions sur les objectifs associés. Il est certain que les savoir-faire et l'expertise de l'ABES et de son réseau documentaire pourraient contribuer fortement à la consolidation des données actuelles de la plateforme nationale d'archives ouvertes HAL. Le développement d'IdRef et le positionnement de l'ABES comme fournisseur de données brutes interopérables et réutilisables, y compris localement, semblent répondre aux attentes des établissements, mais

supposent de définir le périmètre de chacun (INIST/CNRS, ABES, COUPERIN, établissements). Sur la seule question des thèses, l'ouverture du Portail des thèses nécessite sans doute une clarification sur le rôle et les modalités d'alimentation de la base TEL au sein de HAL, par exemple. Sur la question du SGB national mutualisé, le projet est particulièrement stratégique : il peut contribuer à la fois à renforcer le rôle de l'ABES comme fournisseur de services, à faire évoluer logiquement le positionnement initial de l'agence et à combler un vide dans le paysage de l'offre de « applications nationales métiers » pour l'enseignement supérieur et la recherche. Une réflexion commune avec l'AMUE serait sans doute souhaitable.

### **Quelles seraient les priorités à retenir pour améliorer le signalement des collections et leur visibilité sur le web ?**

#### **ADBU :**

- Intégrer, dans les pratiques d'acquisitions, la négociation des métadonnées des ressources électroniques.
- Ne pas abandonner l'adoption d'outils ERMS en réfléchissant à une structuration partant des sites universitaires avec des échanges de données au niveau national plutôt qu'un vaste outil national qui permettrait de gérer les sites et les établissements.
- Promouvoir l'interfaçage des outils intégrateurs à l'image des établissements qui ont choisi des outils de type « découverte ».
- Offrir aux établissements, au-delà du signalement des ressources numériques, un outil de gestion de son cycle de vie, nécessaire de toute façon pour gérer et automatiser l'articulation entre signalement/localisation et les choix d'abonnements/désabonnements. Dans le contexte d'un signalement souhaité au niveau de l'article, ne pas négliger la mise à disposition des services associés, à travers des interfaces plus simples et puissantes, de type outils de découverte, qui pourraient agréger dans la recherche tous types de documents (y compris les ressources iconographiques, outils d'accompagnement importants de la pédagogie pour certaines disciplines).

### **Globalement, parmi les différentes actions inscrites dans ce projet d'établissement, quelles sont celles qui vous paraissent les plus urgentes à mettre en œuvre ?**

**AURA :** La principale mission des établissements est l'amélioration de l'accès des usagers aux ressources et services proposés par la bibliothèque. Les préoccupations les plus urgentes sont la maîtrise des coûts des ressources électroniques et l'accès le plus simple possible aux collections – à toutes les collections ! – par les usagers.

Dans ce contexte, le projet d'établissement de l'ABES répond aux grands enjeux actuels. Il est urgent d'avancer sur un outil fédérateur de description des ressources numériques, même si beaucoup de questions demandent encore un large temps d'instruction. Le renforcement des négociations nationales, tant sur les abonnements « courants » aux ressources que sur les archives *via* les licences nationales, en lien avec COUPERIN,

va dans le bon sens. Il serait prioritaire, à mon avis, de définir et proposer un catalogue au niveau national de description des ressources numériques, piloté par l'ABES. Lorsque l'ABES aura défini son champ d'intervention, il sera plus facile aux établissements de s'organiser pour uniformiser, en leur sein, les modes d'accès aux documents.

**ADBU :** Trois priorités pour moi, toutes présentes dans le projet d'établissement.

1) le SIGB national, dans une articulation directe avec la nécessité de penser l'après WinIBW, me semble la vraie priorité du moment, mais nécessite un accompagnement des équipes de catalogueurs et d'indexeurs en local. Le renforcement du réseau entre l'ABES et les catalogueurs locaux sera nécessaire au niveau organisationnel. Cette priorité devra apporter des solutions pour le signalement et la gestion des ressources numériques et la simplification des interfaces de recherche, afin de permettre une véritable recherche intégrée sur l'ensemble des ressources disponibles. Il s'agit de repenser les catalogues, pas seulement de changer de système. L'émergence de l'informatique en nuage ne doit pas aboutir à renoncer à ce qui fait la valeur ajoutée du réseau et de l'ABES : la qualité des données bibliographiques, et notamment les autorités.

2) Alléger le poids du catalogage local par une automatisation accrue du signalement, ou faire évoluer les formats de catalogage, pour permettre aux établissements de développer les actions prioritaires d'accompagnement des publics : assistance documentaire, médiation numérique, formation, etc. L'implémentation de RDA ou l'évolution vers une informatique en nuage doit se faire en étroite relation avec les catalogueurs et les établissements pour anticiper les nombreux changements induits. L'enquête récente de l'ABES sur l'utilisation du SUDOCC a montré que les pratiques locales perduraient au-delà du développement des coopérations et des outils partagés, au détriment des priorités et des moyens humains des établissements.

3) La question des données de la recherche française me paraît cruciale même si elle peut sembler plus éloignée des préoccupations immédiates des établissements. Ce sujet est particulièrement sensible en ce qui concerne les lettres, arts et sciences humaines, marqués par l'éclatement éditorial et culturel des circuits de diffusion et de légitimation. La contribution de l'ABES, à travers son réseau de professionnels locaux, pour doter la plateforme nationale HAL de données d'autorité (auteurs, collectivités, descripteurs) serait souhaitable, mais suppose d'être actée politiquement à un niveau national (quelle articulation avec SIREDO<sup>1</sup> ?). Une meilleure interopérabilité entre HAL et les solutions d'archives ouvertes locales est indispensable : l'ABES pourrait contribuer à faire avancer cette question en se faisant le porte-parole des établissements vis-à-vis du Centre pour la communication scientifique directe (CCSD) ou plus largement du CNRS.

<sup>1</sup> Système d'information de la recherche et des études doctorales